

Fondation Pestalozzi 

EXERCICE 2014

SOMMAIRE

FONDATION

- 5 Éditorial
- 6 Dialogue entre formation et économie
- 8 Nous nous présentons
- 11 Renforcement de l'éducation de la petite enfance
- 12 Activités
- 14 Intégration du Fonds de Bourses pour Femmes (FBF)
à la Fondation Pestalozzi
- 16 Cercle des mécènes / Membres du cercle

BOURSIERS

- 19 Un objectif clair
- 20 La famille, un apprentissage pour la vie
- 22 Répartition des boursiers
- 23 Formations suivies

CHIFFRES

- 24 Dons
- 27 Finances
- 28 Bilan
- 29 Compte d'exploitation
- 30 Tableau de financement
- 31 Tableau de variation du capital
- 32 Annexe aux comptes annuels
- 33 Rapport de l'organe de révision

ANNEXE

- 34 Remerciements
- 35 Organisation de la Fondation
- 36 Correspondants locaux
- 38 Impressum



ÉDITORIAL

Chers donateurs et amis,

Fin juin, je quitterai la présidence de la Fondation Pestalozzi après douze années aussi enrichissantes que passionnantes. Mon successeur sera Daniel Zeller, un homme issu du monde économique, qui a un lien personnel très fort avec les régions de montagne et qui fait preuve d'un grand intérêt pour les questions d'éducation.

Voici mon bilan de ces douze années bien remplies. Au cours de cette période, le niveau de prospérité (mesuré en fonction du revenu moyen par habitant) a quasiment doublé en Suisse, et ce malgré la crise financière de 2008. La croissance économique a permis aux cantons de continuer à développer le système des bourses. Au fil des années, les structures familiales et les établissements de formation dans les régions de montagne se sont progressivement alignés sur une société de plus en plus citadine. Avec tous les avantages et les inconvénients que cela comporte. Ainsi, même dans les régions de montagne, les jeunes sont confrontés à des exigences nouvelles et accrues. Une formation initiale ne suffit souvent plus, et il faut ajouter des formations complémentaires et continues.

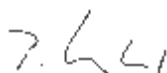
Malgré ces évolutions, ou justement en raison de ces dernières, notre objectif de contribuer activement à l'égalité des chances dans les régions de montagne n'a rien perdu de son acuité. L'égalité des chances ne va pas de soi. Il faut sans cesse la promouvoir. C'est sur elle que reposent les espoirs de générations entières, et elle reste une condition essentielle au bon fonctionnement de notre société.

Mais dans certains cantons de montagne, le revenu moyen reste plus de deux fois inférieur à celui de cantons abritant de grands centres économiques. D'où de fortes disparités dans

le montant des bourses octroyées. L'initiative sur les bourses, qui sera soumise aux citoyens suisses en juin 2015, y fait explicitement référence. Le financement d'une formation devient problématique lorsque les jeunes, comme c'est le cas pour la plupart de nos boursiers, doivent se loger et se nourrir hors du domicile. Des fondations privées doivent alors intervenir.

Pendant l'année du jubilé de la Fondation Pestalozzi, 50 ans après sa création en 1961, le Conseil de Fondation a décidé de prendre le sujet de l'égalité des chances à la racine et de s'engager également en faveur de la promotion précoce dans les régions de montagne. Des études montrent que les chances en termes d'éducation et d'intégration s'améliorent nettement lorsque les enfants sont encouragés dès le plus jeune âge. En 2015, nous décernons le prix pour l'encouragement précoce pour la deuxième fois. Nous coopérons désormais pour cela avec l'association Forum Bildung afin de donner un plus large écho à nos préoccupations.

La Fondation Pestalozzi est solide sur les plans organisationnel et financier. Notre capital le plus précieux sont les 50 correspondants locaux qui entretiennent bénévolement le lien avec les régions de montagne et répondent aux besoins de formation des jeunes. Je les remercie très chaleureusement, ainsi que le Conseil de Fondation, le Secrétariat et surtout nos donateurs et amis. Tous ensemble, nous menons une action exemplaire pour la solidarité et le développement durable de notre place économique.



Peter F. Weibel
Président de la Fondation Pestalozzi

DIALOGUE ENTRE FORMATION ET ÉCONOMIE



Sous quelle forme economiesuisse s'engage-t-elle pour le développement de notre système éducatif?

La Suisse dispose actuellement d'un excellent système éducatif qui propose de multiples filières pour réussir l'entrée dans la vie professionnelle. L'économie s'investit pour renforcer encore les avantages de ce système tout en le réadaptant sans cesse aux exigences du marché du travail.

C'est pourquoi economiesuisse participe activement aux débats et aux consultations concernant les projets de politique éducative, que ce soit le plan d'études 21, la discussion sur l'apprentissage des langues étrangères ou la nouvelle loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles. Nous nous

engageons également dans différentes instances, comme la Conférence universitaire suisse.

Economiesuisse plaide en faveur de profils différents pour les universités et les hautes écoles spécialisées. Pourquoi une telle distinction?

Les deux types de filières peuvent mieux faire valoir leurs forces respectives si elles conservent des profils bien distincts. L'aspect pratique est l'atout majeur des hautes écoles spécialisées. C'est pourquoi il est contre-productif, selon moi, de les transformer de plus en plus en petites universités. À l'inverse, il est peu judicieux que les universités renoncent à des contenus scientifiques au profit de la formation duale. Néanmoins, il est important que des passerelles existent entre les deux voies.

Si une personne ayant accompli des études dans une haute école spécialisée souhaite les approfondir scientifiquement et obtenir un diplôme correspondant, elle doit pouvoir le faire, mais dans une université.

Quelles mesures concrètes economiesuisse prend-elle pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse?

La première étape consiste à renforcer le système éducatif. Nous nous engageons politiquement pour que les dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la recherche restent prioritaires, même en période de difficultés budgétaires. Mais les mesures au niveau des entreprises sont tout aussi essentielles. Avec l'Union patronale suisse, nous avons lancé en janvier le projet «Avenir du marché suisse du travail»: à l'aide d'exemples concrets, nous montrons comment les entreprises peuvent intégrer des seniors, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. L'intérêt est grand, car ce qui marche dans la pratique est volontiers imité par d'autres.

Comment garantir à long terme l'attrait de la place économique suisse?

En nous remémorant ce dont les entreprises ont réellement besoin pour innover et réussir. Tout d'abord, il leur faut de la marge de manœuvre: sur le plan financier, mais aussi en termes de temps et de réglementation. Ensuite, la prévisibilité est primordiale. Pendant des décennies, la Suisse s'est distinguée par la stabilité de ses conditions politiques et sociales ainsi que par son étroite collaboration avec nos voisins européens. Le fait de minimiser ou d'attaquer ouvertement ces acquis est fatal pour la place helvétique. Car de bonnes conditions-cadres sont la clé d'une économie prospère.

En Suisse, chacun est libre de choisir son métier et sa formation. Le monde du travail,

en revanche, pose des exigences concrètes aux salariés. L'économie en fait-elle assez pour favoriser et garantir à long terme la capacité des personnes à trouver un emploi? Quelles sont selon vous les mesures à prendre?

Dans notre système éducatif, les personnes diplômées devraient en principe réussir à entrer rapidement sur le marché du travail. Mais il est vrai que les exigences évoluent très rapidement. Aujourd'hui, un informaticien qui n'a pas sans cesse renouvelé ses connaissances au cours des dix dernières années aura du mal à trouver un emploi, malgré la pénurie de travailleurs qualifiés dans ce domaine. Cette formation complémentaire incombe tout autant aux entreprises qu'aux collaborateurs. De nombreux employeurs ont une attitude exemplaire en la matière, mais un travail de sensibilisation permanent est tout de même nécessaire. En particulier dans les périodes difficiles sur le plan économique, la formation complémentaire est souvent le premier poste budgétaire sacrifié.

Vous avez suivi une formation de la deuxième chance. Quelles ont été vos expériences? Avez-vous bénéficié pour cela de bourses?

D'un côté, l'apprentissage m'a permis d'obtenir très tôt une première expérience sur le marché du travail. De l'autre, j'ai eu plus de facilité par la suite à me voir confier des responsabilités. J'ai toujours travaillé parallèlement à cette deuxième formation. Chauffeur de taxi, professeur de sport, employé aux archives d'une société d'assurance: mes sources de financement étaient variées.

Heinz Karrer est depuis 2013 président d'economiesuisse, la Fédération des entreprises suisses, dont le siège se trouve à Zurich. Principale organisation faitière de l'économie suisse, economiesuisse représente environ 100 000 entreprises de tailles différentes employant au total deux millions de personnes.

NOUS NOUS PRÉSENTONS

But de la Fondation

L'activité principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des jeunes. Tout jeune désireux d'apprendre et habitant une région de montagne ou une contrée reculée de Suisse doit avoir, même en cas de situation financière difficile, la possibilité de suivre une formation professionnelle. Les «régions de montagne» sont définies en fonction de la carte des limites de zones agricoles de l'Office fédéral de l'agriculture. Elles englobent les zones de montagne I à IV.

Dans l'esprit de ce que prônait Johann Heinrich Pestalozzi, à savoir qu'un enfant doit avoir accès le plus tôt possible à l'éducation, la Fondation Pestalozzi s'engage aussi en faveur de la promotion précoce en décernant tous les deux ans le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses. Celui-ci a été attribué pour la deuxième fois en 2015 (page 11).

Organisation

La Fondation Pestalozzi est une entreprise moderne, bien gérée et dotée d'une structure de coûts légère, ce qui est attesté par le label de qualité ZEW0. Des correspondants locaux bénévoles, bien implantés dans les régions et possédant une parfaite connaissance du terrain, examinent si les conditions de base pour l'octroi d'une bourse sont remplies. Le Secrétariat de la Fondation entretient des contacts étroits avec les services cantonaux chargés des bourses d'études en vue d'éviter que trop de ressources soient attribuées à un seul cas. Un Comité du Conseil de Fondation examine minutieusement chaque requête et définit le montant de la bourse.

La politique d'octroi des aides financières


La Fondation Pestalozzi octroie les bourses pour la formation initiale et pour les forma-

tions complémentaires qui s'inscrivent dans son prolongement jusqu'à l'obtention du diplôme de master au degré tertiaire. S'agissant des formations complémentaires (formation sanctionnée par un examen professionnel (EP) ou un examen professionnel supérieur (EPS), brevet d'avocat, doctorat ou études postgrades), la Fondation peut assumer une partie des frais non couverts en accordant un prêt sans intérêts.

Les bourses sont garanties en principe pour toute la durée de la formation. Des demandes de renouvellement annuelles doivent être soumises. Elles permettent d'adapter le montant aux besoins actuels de son bénéficiaire et aux possibilités financières de la Fondation. Une information mutuelle ainsi que des contacts étroits avec les services cantonaux compétents et avec d'autres institutions garantissent une utilisation efficace et consciencieuse des ressources financières.

Souvent, la Fondation Pestalozzi peut aussi intervenir dans les cas où la loi ne laisse pas de marge de manœuvre aux cantons. Elle s'intéresse aux destins individuels et ses décisions ne reposent pas uniquement sur des considérations fiscales ou sur la longueur des études. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté des requérants d'aller au-delà d'eux-mêmes.

La Fondation Pestalozzi apporte son aide de manière impartiale, rapide et non bureaucratique. La religion et le sexe ne jouent aucun rôle dans l'octroi d'une bourse. La provenance d'une région de montagne ou d'une contrée reculée de Suisse ainsi que la volonté et la situation financière des requérants constituent les critères déterminants. Pour bénéficier de cette aide financière, les jeunes étrangers doivent être titulaires d'un permis C.

A woman with shoulder-length brown hair and glasses is sitting outdoors. She is wearing a white long-sleeved top with a black pattern and blue jeans. Her hands are clasped in her lap. The background shows a stone wall, a green field, and snow-capped mountains under a clear sky.

Chez nous, dans la vallée, le soutien de la Fondation Pestalozzi est très apprécié. Pour les parents, ce coup de pouce financier est précieux, car il leur permet d'aider encore mieux leurs enfants à réaliser leurs projets professionnels. Je suis toujours heureuse de pouvoir communiquer aux boursiers une réponse positive.

Anita Hugentobler-Candrian,
correspondante locale pour la vallée de Schams

Aucun soutien financier n'est accordé pour une formation parallèle à la scolarité obligatoire, pour une seconde formation ou lorsque, sans motif impérieux, une formation coûteuse est préférée à une possibilité équivalente moins onéreuse. Par ailleurs, aucune aide n'est octroyée lorsque la formation professionnelle ne débouche pas sur un diplôme reconnu par la Confédération et le canton, lorsque le candidat a atteint l'âge de 30 ans ou lorsque la formation ne peut pas s'achever avant ses 35 ans. On ne peut pas faire valoir un droit à une bourse ou à un prêt.

L'avenir

La demande de bourses et de prêts aux fins d'une formation reste élevée. Souvent, celui qui veut rester à jour dans un monde du travail en constante mutation doit, à l'issue de sa formation initiale, entreprendre une formation complémentaire ou une spécialisation. Les formations sont de plus en plus longues et chères. Les jeunes issus des régions de montagne suisses n'ont pas le choix: ils doivent se loger et se nourrir hors du domicile. S'ajoutent à cela les frais de déplacement.

La Fondation Pestalozzi est exclusivement financée par des dons. Les dons de personnes privées, de fondations et d'entreprises, mais aussi les legs, doivent continuer à aider tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, à bénéficier d'une large offre de formation.

«Le prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce cible les organismes et les institutions œuvrant en faveur de la promotion de la petite enfance dans les régions de montagne suisses afin d'y développer l'offre malgré des conditions-cadres structurelles peu favorables.»

RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

En 2013, la Fondation Pestalozzi a mis pour la première fois au concours le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne. 22 institutions ont déposé leur candidature. Le prix a été attribué à Chûra d'uffants Engiadina Bassa de Scuol.

En 2015, la Fondation Pestalozzi a mis ce prix au concours pour la deuxième fois. Afin de renforcer l'éducation et l'accueil de la petite enfance ainsi que d'augmenter l'égalité des chances pour les jeunes, la Fondation Pestalozzi et l'association Forum Bildung ont décidé de s'engager ensemble pour la promotion précoce sous le slogan «Deux prix pour une mission essentielle». L'association Forum Bildung met pour la première fois au concours le Prix pour l'éducation de la petite enfance. Ces deux prix sont décernés en collaboration avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH).

Le dernier rapport de la Confédération sur l'éducation confirme que les régions de montagne suisses ont encore beaucoup de poten-

tiel en ce qui concerne la promotion précoce des enfants. Le prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce cible les organismes et les institutions œuvrant en faveur de la promotion de la petite enfance dans les régions de montagne suisses afin d'y développer l'offre malgré des conditions-cadres structurelles peu favorables.

Doté de 20 000 CHF, le prix sera remis le 2 décembre 2015. Anton Schwingruber préside le jury composé de personnalités issues de la pratique, de la science, de la politique, de l'économie, de la culture et du sport.

«Une promotion dès le plus jeune âge est le moyen le plus efficace pour améliorer les possibilités d'évolution des enfants et ainsi augmenter l'égalité des chances» affirme-t-il avec conviction.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter:
fruehfoerderungspreis.ch



ACTIVITÉS

Conseil de Fondation

Lors de sa séance annuelle qui s'est tenue à Zurich le 11 mai 2014, le Conseil de Fondation a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2013. Le résultat annuel a été crédité au capital de l'organisation. PricewaterhouseCoopers SA a vérifié et attesté les comptes. Par ailleurs, le Conseil de Fondation a adopté le règlement de placement élaboré par le Comité et a constitué un groupe de travail consacré aux dons. Tous les membres du Conseil de Fondation sont invités à continuer à s'engager pour la collecte de fonds.

Départs et élections

Fritz Gutbrodt, Massimo Pedrazzini et Hans-Rudolf Staiger ont quitté le Conseil de Fondation au 30 juin 2014. Peter F. Weibel les remercie pour leur action longue et extrêmement louable en faveur des jeunes issus de régions de montagne. Il a tout particulièrement salué l'immense engagement de Fritz Gutbrodt depuis 2003 au sein du Conseil de Fondation et, depuis 2006, au sein du Comité et de la Commission des bourses.

Trix Heberlein, membre du Conseil de Fondation depuis 1992 et du Comité depuis 1993, est élue vice-présidente.

Le Conseil de Fondation a accueilli comme nouveaux membres: Martin Albers, Lorenzo Brioschi, Adrian Eberle, Annemarie Homberger-Rahn, Ursula Nold et Gian Andri Töndury. Annemarie Homberger-Rahn et Ursula Nold ont en outre été élues à la Commission des bourses.

PricewaterhouseCoopers SA a été réélu organe de révision pour un an.

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation, qui s'est réuni à quatre reprises en 2014, a principalement discuté de l'adaptation de la stratégie de placement, de l'élaboration d'un règlement de placement, des activités de collecte de fonds et de la planification du personnel.

Commission des bourses

La «Commission des bourses» s'est réunie à quatre reprises en 2014 et a statué sur 387 demandes. 284 ont été approuvées (155 demandes de renouvellement et 129 demandes initiales), tandis que 103, soit 26% des demandes présentées, ont fait l'objet d'un refus car elles ne correspondaient pas aux prescriptions statutaires ni aux directives d'attribution.

Les financements accordés pour 2014 se répartissent comme suit: 770 000 CHF de bourses non remboursables et 47 000 CHF de prêts remboursables. Deux prêts spéciaux, pour un montant total de 16 500 CHF, ont par ailleurs été convertis en bourses après l'obtention du diplôme. Depuis sa création, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 37 millions de CHF à 6 758 jeunes issus de régions de montagne.

Recertification Zewo

La procédure de recertification Zewo a eu lieu en 2014. Le label de qualité Zewo a été attribué à la Fondation Pestalozzi pour cinq années supplémentaires.

Site Web de la Fondation Pestalozzi

Notre site pestalozzi-stiftung.ch se présente sous un nouveau jour. Il est techniquement à la pointe, et l'interface utilisateur ainsi que la page pour les requérants ont été simplifiées.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter: pestalozzi-stiftung.ch



Grâce aux contributions de ses donateurs, la Fondation Pestalozzi est en mesure de soutenir efficacement des jeunes issus de régions de montagne suisses: une bourse ou un prêt à des fins de formation ouvre à ces derniers des perspectives pour toute la vie. En tant que gérante de la Fondation, je peux mettre à profit ma longue expérience du système éducatif pour cette tâche essentielle. La collaboration avec des acteurs de toutes les régions linguistiques représente pour moi un enrichissement.

Erika Andrea, gérante de la Fondation Pestalozzi

INTÉGRATION DU FBF À LA FONDATION PESTALOZZI

Texte de Vreni Grüter, présidente du Fonds de Bourses pour Femmes (FBF)

En 2014, le Fonds de Bourses pour Femmes (FBF) a effectué des recherches en vue de transférer sa fortune restante à une autre organisation appropriée. Les discussions se sont bien déroulées avec la Fondation Pestalozzi, également dédiée à la formation, mais non limitée aux femmes. Un accord de reprise a été négocié, puis signé début 2015. Le 31 décembre 2014, le FBF a cessé ses activités.



SAFFA 1958: télécabine, lac de Zurich

La fin de cette fondation est un épisode marquant dans l'histoire des organisations féminines. En 1928, la 1^{re} exposition nationale pour le travail féminin (SAFFA, Schweiz. Ausstellung für Frauenarbeit) a donné naissance à une société coopérative de cautionnement dont le but était d'aider financièrement les femmes à développer une activité commerciale. Puis, en 1958, la 2^e SAFFA a mis l'accent sur la promotion de la formation. En 1960, le «Fonds de Bourses pour Femmes» a été créé en même temps que trois autres fondations axées sur la formation. Initialement, son but

était formulé de façon large: aide à la formation et au perfectionnement, aide à la reconversion et à la réinsertion. A partir du milieu des années 1980, le FBF, dont le fonctionnement reposait sur l'utilisation du capital, est devenu tributaire des dons pour poursuivre ses activités. Dans la pratique, ces ressources financières réduites se sont traduites par des critères d'octroi de plus en plus stricts.

La politique éducative et l'environnement social ont progressivement changé. Cette évolution ainsi que la base financière insuffisante ont finalement conduit à prendre la décision de cesser l'activité.

Au cours des 54 dernières années, les fondatrices, les nombreuses amies de notre fondation et des donatrices BPW ont tout de même permis de soutenir avec environ 7 millions de francs quelque 3 000 boursières, surtout des femmes avec enfants, sur leur chemin vers un métier leur garantissant un minimum vital. Afin que les fonds continuent à servir pour la formation des femmes, nous avons cherché et trouvé en la Fondation Pestalozzi un partenaire à qui nous souhaitons confier la fortune restante.

«Afin que les fonds continuent à servir pour la formation des femmes, nous avons cherché et trouvé en la Fondation Pestalozzi un partenaire à qui nous souhaitons confier la fortune restante.»



Depuis très jeune, l'ostéopathie a éveillé en moi beaucoup d'interrogations. Grâce à la contribution de la fondation Pestalozzi pour ce métier encore peu connu, j'ai pu étudier et aider la biomécanique humaine dans toute sa globalité. Je remercie la fondation pour son soutien, ce qui me permet aujourd'hui de m'épanouir dans ma vie professionnelle, ainsi que d'aider les personnes qui ont besoin de ce type de médecine.

Mélanie Zurbuchen des Brenets, boursière

CERCLE DES MÉCÈNES

Fondé en 2004, le cercle des mécènes compte aujourd'hui une centaine de membres. Il est composé de particuliers, de fondations et d'entreprises qui soutiennent la raison d'être de la Fondation Pestalozzi et qui sont prêts à s'engager en sa faveur sur le long terme. D'un montant minimum de 1 000 CHF, la contribution annuelle a pour objectif d'aider à assurer une source continue de revenus permettant de cofinancer les bourses. Cet aspect est important dans la mesure où la Fondation s'engage sur plusieurs années: une fois admis, un boursier peut compter sur une aide financière tout au long de sa formation.

Une fois par an, les membres du cercle des mécènes et les gros donateurs sont invités à un événement festif. En 2014, celui-ci a commencé par une visite de l'église Grossmünster de Zurich afin d'y admirer les vitraux conçus par l'artiste allemand Sigmar Polke (1941 – 2010).

Jacqueline Burckhardt, historienne de l'art, qui a présenté ces travaux, a suscité l'enthousiasme des invités. Ensuite, le repas au Zunfthaus zur Zimmerleuten a donné lieu à des discussions animées, entrecoupées d'interventions intéressantes de nos correspondants locaux et de nos boursiers.


Cette année, les membres du cercle des mécènes seront invités à la remise du prix pour l'encouragement précoce. Celle-ci aura lieu le 2 décembre 2015, dans la matinée. A partir de 2016, la tradition d'un événement annuel du cercle des mécènes sera poursuivie.

Nous tenons à remercier tous les membres du cercle des mécènes, les donateurs et les amis de la Fondation Pestalozzi pour leur engagement financier et leur soutien idéologique et espérons pouvoir continuer à compter sur leur soutien à l'avenir.

MEMBRES DU CERCLE

P. & D. Albisser, Therwil; Giorgio Behr, BBC Group, Buchberg; Barbara Berger, Pfaffhausen; Margrith Berghoff, Feldmeilen; Felix et Regula Bibus, Altendorf; Georges Bindschedler, Beratungen GmbH, Berne; Alexander Biner, Zoug; Jürg H. Blass, Zumikon; Antoinette Bodmer-Francillon, Zumikon; Hans C. Bodmer, Rüslikon; Henry Bodmer, Abegg Holding SA, Zurich; Margot Bodmer, Zollikerberg; Werner Catrina, Zurich; Association faitière des enseignants et enseignants suisses, Zurich; Arthur et Mariann Decurtins, Herrliberg; Sergio Ermotti, Montagnola; Josef et Margrit Estermann, Zurich; Fondazione Fidinam, Lugano; Franke Stiftung, Aarburg; Alain Gloor, Zumikon; Albert Gnägi, Zollikon; Max Gsell, Berne; Nils Hagander, Küsnacht; Fritz Haselbeck, Zentrum für Unternehmensführung AG, Thalwil; Trix Heberlein, Zumikon; Cornelia Heinz-Bommer, Thusis; Annemarie Homberger-Rahn, Kilchberg; Doris et Hans Imholz, Herrliberg; Pierre A. Karrer, Zurich; Robert Kessler, Kessler & Co SA, Zurich; Georg F. Kraye, Bâle; Evelyn Lingg, Zurich; Werner Merzbacher, Küsnacht; Martin A. Messner, Feldbach; Carolina Müller-Möhl, Zurich; Peter H. Müller, Zurich; Martin et Christiane Naville, Küsnacht; Markus R. Neuhaus, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich; Adrienne Oltramare, Cham; Nicolas H. E. Oltramare, Zurich; Massimo Pedrazzini, Lugano; Ulrich Pestalozzi, Zurich; Milan Prenosil, Confiserie Sprüngli AG, Zurich; Christian Rahn, Zurich; Marisa Roesle, Feusisberg; Erika Rosenberger-Wegelin, Opfikon; Emil Schaffner, Feldmeilen; Adam Schreiber, Küsnacht; Barbara Schürmann, Kilchberg; Willi Schurter, Lindau; Sylvia Staub, Zurich; Ursula Stirnemann, Berthoud; Ernst Tanner, Lindt & Sprüngli (International) SA, Kilchberg; Brigit Tettamanti, Grüt; Claudia et Bruno Valsangiacomo, Zumikon; Monica Vögele, Küsnacht; Klaus Völlm, Zumikon; F. Peter von Muralt, Erlenbach; Peter F. et Jacqueline Weibel, Zurich; Thomas Wellauer, Erlenbach; Kaspar E. A. Wenger, Küsnacht; Egon P. S. Zehnder, Küsnacht; Helen et Heinz Zimmer, Küsnacht; Stephanie Zuellig, Jona.

Divers mécènes ont préféré l'anonymat.
Les mécènes sont listés par ordre alphabétique.



L'aide de la Fondation Pestalozzi participe grandement au maintien de la démocratisation des études. En cette période de crise, et des modifications récentes des conditions d'attribution de la bourse cantonale, certains foyers voient leurs situations se précariser. Les aides publiques ne pouvant parer à elles seules à leurs difficultés, leurs enfants sont préterités dans le choix de leurs formations. Ce d'autant plus que les étudiants doivent être de plus en plus mobiles pour se former dans des centres de compétences toujours plus centralisés et éloignés des régions reculées. Dans un tel contexte, certains jeunes des Montagnes et des régions reculées de l'Arc jurassien peuvent mener à bien leurs formations pour s'épanouir par la suite dans l'activité professionnelle qu'ils auront ainsi pu choisir et accomplir grâce au soutien de la Fondation.

Jérôme Erard, correspondant local à La Chaux-de-Fonds



Linus Rüttimann, de Sachseln OW, étudiant en électrotechnique, EPF Zurich

UN OBJECTIF CLAIR

Texte de Werner Catrina

Linus Rüttimann est à l'heure pour notre entretien au bar de la Polyterrasse, à l'EPF de Zurich. Calme et d'allure sportive, le montagnard arrive tout juste de l'EPF Irchel, une antenne de l'École polytechnique fédérale. Il y travaille en tant qu'assistant auxiliaire pendant ses études de Master, ce qui lui permet de se perfectionner tout en gagnant un peu d'argent. Né en 1991 à Sachseln dans le canton d'Obwald et élevé avec deux frères cadets, il suit après l'école primaire la filière mathématiques et sciences naturelles au gymnase de Sarnen.

«J'ai toujours voulu être ingénieur», déclare-t-il d'une voix posée. Pour pouvoir entamer rapidement ses études, il accomplit tout son service militaire en dix mois en tant que militaire en service long. Puis, il voyage pendant six mois à travers l'Australie dans le but de découvrir ce continent lointain et d'améliorer son anglais, une langue incontournable pour son avenir professionnel. Il effectue ensuite un Bachelor en électrotechnique et technologies de l'information à l'EPF, lors duquel il préfère le travail en groupe aux cours dans des amphithéâtres bondés. Le jeune homme de Suisse centrale réussit d'emblée l'examen final, auquel 40% des candidats échouent et n'ont plus alors qu'une deuxième et dernière chance.

«Ensuite, j'ai passé six mois en Inde dans une université de l'Etat du Karnataka, raconte-t-il. Là-bas, j'ai étudié les mathématiques pendant un semestre, j'ai découvert un environnement universi-

taire très différent avec des moyens financiers limités, mais avec plus de chaos et d'improvisation.» Au vu de cette expérience, l'EPF bien équipée en laboratoires et en amphithéâtres lui semble encore plus exceptionnelle.

Les parents de Linus le soutiennent financièrement. Le coup de pouce de la Fondation Pestalozzi est donc d'autant plus précieux, puisqu'il réduit leur contribution et rend leur fils plus indépendant. Entretiens, Linus a postulé pour un deuxième poste d'assistant auxiliaire à l'EPF; au total, il travaille ainsi 6 à 9 heures par semaine pour subvenir à ses besoins. Le jeune homme partage un appartement

«J'ai toujours voulu être ingénieur»

avec trois autres Obwaldois à Affoltern, un quartier de Zurich. Linus Rüttimann est un boursier type de la Fondation Pestalozzi: il n'attend pas que l'argent tombe du ciel, mais combine intelligemment des études exigeantes avec une activité lucrative. Il devrait décrocher son Master en 2016. Son objectif est de travailler dans la recherche et le développement. Il apprécie la colocation avec des jeunes de son âge et la vie citadine. Et quand il lui arrive d'en avoir assez, il se met au piano et improvise des rythmes de jazz.

Nadia Schweizer d'Ernen VS, étudiante en psychologie, Université de Berne

LA FAMILLE, UN APPRENTISSAGE POUR LA VIE

Texte de Werner Catrina

Nous joignons Nadia par téléphone alors qu'elle rentre tout juste de l'université dans l'appartement qu'elle partage avec deux autres étudiantes, dans le Länggassquartier à Berne. Elle a visité plusieurs colocations, mais celle-ci était parfaite: un quatre pièces avec balcon à 600 francs par personne. L'argent compte beaucoup dans la vie d'une étudiante, mais ne fait pas tout. Née le 24 janvier 1990, Nadia apprend dès le plus jeune âge l'importance de la cohésion. Elle grandit dans une ferme bio à Ernen, dans la vallée de Conches, dans le Valais, avec oncles, tantes et cousins: trois familles et cinq enfants en tout. «Nous avons toujours mangé et passé beaucoup de temps ensemble, se souvient-elle, mais chaque famille avait sa sphère privée.»

Après l'école primaire et le degré supérieur, Nadia intègre le gymnase catholique Spiritus Sanctus à Brigue, où elle choisit la filière mathématiques et sciences naturelles. Pendant deux ans, elle y séjourne en internat avant de partager un appartement avec des amis. Sa maturité en poche, ne sachant pas vers quelles études se diriger, elle travaille pendant quelques mois dans un restaurant. Elle loge alors gratuitement chez ses parents. Avec son salaire, elle effectue pendant six mois un voyage autour du monde pendant lequel elle trouve sa voie. Elle s'inscrit à l'Université de Lausanne, où elle obtient un Bachelor en psychologie, puis décide de compléter ses études par un Master en neuropsychologie à l'Université de Berne.

Mais les bourses octroyées par le canton du Valais diminuent chaque année, alors que ses dépenses restent constantes. Ses parents qui, en plus de leur activité agricole, sont moniteurs de ski l'hiver et guide de trekking l'été, participent aux frais. Pourtant, même si Nadia travaille parallèlement à ses études, l'argent ne suffit pas. Elle entend alors parler de la Fondation Pestalozzi, envoie son dossier au correspondant local et obtient rapidement une réponse positive.

«Je suis très reconnaissante à la Fondation Pestalozzi pour l'aide financière»

Nadia explique qu'elle étudie actuellement à plein temps, mais qu'elle travaille pendant les vacances semestrielles en tant que monitrice de ski et dans des établissements hôteliers. Les jours où elle n'a pas cours, la vaillante jeune femme est employée par une société qui fait la promotion de produits, par exemple dans des centres commerciaux. Entre-temps, Nadia a postulé pour un stage à l'hôpital de Soleure. Son objectif est d'être un jour neuropsychologue, par exemple dans un centre de réhabilitation de la Suva. «Je suis très reconnaissante à la Fondation Pestalozzi pour cette aide financière, déclare-t-elle. Chaque jour que cette bourse me permet de ne pas passer au supermarché est un plus pour ma formation.»



RÉPARTITION DES BOURSIERS

	Boursiers 2014			Total depuis le 30.4.1961		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Argovie	0	0	0	2	1	3
Appenzell Rhodes-Extérieures	1	0	1	8	11	19
Appenzell Rhodes-Intérieures	0	1	1	11	14	25
Bâle-Campagne	1	0	1	2	2	4
Berne	3	3	6	133	185	318
Fribourg	4	3	7	102	93	195
Glaris	0	1	1	14	24	38
Grisons	40	44	84	851	758	1 609
Jura	4	3	7	101	74	175
Lucerne	4	4	8	148	220	368
Neuchâtel	0	6	6	17	31	48
Nidwald	0	4	4	39	97	136
Obwald	5	4	9	80	57	137
Soleure	0	0	0	9	10	19
Schwyz	1	6	7	102	77	179
St-Gall	4	0	4	81	54	135
Tessin	14	29	43	392	420	812
Thurgovie	0	1	1	16	19	35
Uri	4	3	7	320	270	590
Vaud	1	1	2	9	14	23
Valais	45	40	85	899	974	1 873
Zuog	0	0	0	7	0	7
Zurich	0	0	0	6	4	10
Total	131	153	284	3 349	3 409	6 758

Boursiers depuis 1961:

6 758

Les statistiques tiennent compte des demandes en double (demandes initiales et demandes de renouvellement la même année), des bénéficiaires de prêts et de prêts spéciaux, ainsi que des demandes de conversion de prêts spéciaux.

FORMATIONS SUIVIES

Boursiers 2014		♂	♀	Total
Ecoles	Formations de base étendues	2	4	6
	Maturité et maturité commerciale	10	15	25
	Total	12	19	31
Total depuis 1961		670	709	1 379
Apprentissages, maturité professionnelle	Bâtiment	2	1	3
	Maturité professionnelle	0	0	0
	Commerce et transports	2	0	2
	Industrie	4	1	5
	Arts appliqués	0	0	0
	Agriculture et sylviculture	1	1	2
	Professions médicales et paramédicales	1	8	9
	Autres métiers	6	0	6
Total	16	11	27	
Total depuis 1961		653	597	1 250
Ecoles supérieures et HES	Autres métiers artistiques	3	3	6
	Autres écoles professionnelles à plein temps	11	6	17
	Formation professionnelle complémentaire	0	0	0
	Ecoles de commerce, de culture gén./degré diplôme	5	14	19
	Ecoles supérieures techniques	10	4	14
	Arts appliqués	2	9	11
	Etablissements pédagogiques	2	6	8
	Professions médicales et paramédicales	4	13	17
	Professions sociales	3	7	10
Total	40	62	102	
Total depuis 1961		984	1 320	2 304
Universités et EPF	Architecture	18	3	21
	Mathématiques, sciences	11	9	20
	Médecine	7	8	15
	Lettres	9	18	27
	Droit	6	5	11
	Enseignement secondaire et supérieur	2	5	7
	Sciences économiques et sociales	10	10	20
	Sciences du sport	1	0	1
	Théologie	0	2	2
	Autres sciences et MBA	0	0	0
	Total	64	60	124
Total depuis 1961		1 043	782	1 825
Total général 2014		132	152	284
Total général depuis 1961		3 350	3 408	6 758

DONS DE 1 000 CHF ET PLUS

Particuliers

P. & D. Albisser, Therwil	100 000
Otto Haab, Küsnacht	1 000
Marina Milz, Zollikon	12 000
Nanni Reinhart, Winterthour	1 000
Donateurs anonyme	250 500

Don d'anniversaire:	
Anonyme	10 020

A la mémoire de:	
François Albert Bullet, Zurich	2 700

A la mémoire de:	
Hans Rudolf Hugentobler, Zumikon	7 160

A la mémoire de:	
Hans Rosenberger-Wegelin, Opfikon	2 500

Entreprises et associations

Abegg Holding AG, Zurich	10 000
Bibus Holding AG, Fehraltorf	2 000
BLR & Partners AG, Thalwil	1 500
zCapital AG, Zuog	20 000
Fulvio Chiavi Architektur AG, St-Moritz	2 500
Huwa Finanz- und Beteiligungs AG, Appenzell	5 000
integrativ GmbH, Jenins	1 250
procure.ch, Aarau	2 000
Donateurs anonymes	4 750

Héritages et legs

Legs anonyme	3 938
--------------	-------

Fondations

Ernst & Theodor Bodmer Stiftung, Zurich	5 000
Veronika und Hugo Bohny Stiftung, Meilen	2 000
Elisabeth Nothmann Stiftung, Zurich	9 000
Mareina-Stiftung, Küsnacht	5 000
Schroder Stiftung, Zurich	10 000

Stiftung «Dr. Valentin Malamoud», Coire	5 000
Stiftung Egger-Looser, Zurich	66 000
Stiftung der Ehegatten Rina und Heinrich Gysel, Pfeffingen	50 000
Stiftung N. u. G. V., L	1 000
Stiftung Walter und Anne Marie Boveri, Zurich	10 000
Regula-Stiftung, Niederhasli	16 950
Rosmarin-Berger-Stiftung, Soleure	100 000
Donateurs anonymes	155 500

Cantons et communes

Appenzell Rhodes-Extérieures	1 000
Appenzell Rhodes-Intérieures	1 000
Grisons	10 000
Herrliberg	10 000
Jura	6 000
Küsnacht	2 000
Nidwald	2 400
Uri	6 000
Valais	25 000
Donateurs anonymes	1 000

Les donatrices et donateurs sont cités sans titre académique.

Nous remercions ici très chaleureusement tous nos donateurs et donatrices.

Un grand merci aussi à la Fondation Ernst Göhner qui, en 2014, a soutenu 36 jeunes dans le cadre d'un parrainage.



La Fondation Pestalozzi est titulaire du label de qualité Zewo.



La nature, ses composants et son origine m'ont toujours fasciné. Cette passion m'a conduit il y a quelques années à choisir un métier dans le domaine de la biologie qui ne cesse de me surprendre. Malheureusement, le chemin pour y parvenir a été extrêmement long et coûteux, ce qui dissuade beaucoup de jeunes gens à opter pour une formation académique. Le généreux soutien financier de la Fondation Pestalozzi a permis d'éviter que mon projet professionnel échoue faute d'argent.

Andres Hagmayer d'Andeer, boursier

FINANCES

Situation conjoncturelle

En 2014, les Etats-Unis ont été le moteur de la conjoncture mondiale, tandis que l'Europe a connu une faible dynamique, notamment en raison de la crise géopolitique en Ukraine. Si elle s'en est mieux sortie que l'Europe, la Suisse est toutefois restée en-deçà de son potentiel économique. A l'échelle mondiale, on a observé une tendance à la baisse des taux d'inflation, laquelle a été encore accentuée par le recul marqué des prix du pétrole au cours du deuxième semestre. En Europe surtout, les prix ont évolué vers la déflation. Vers la fin de l'année, la Banque centrale européenne a décidé d'introduire des taux négatifs et de lancer un programme de rachat d'obligations de plus de 1000 milliards EUR d'ici à fin 2016 afin de rompre cette tendance déflationniste.

Le mélange entre croissance économique modérée, politique monétaire expansionniste des banques centrales, baisse des rendements obligataires et augmentation des bénéfices des entreprises s'est traduit par une évolution très favorable sur les marchés financiers.

Malgré un environnement de marché difficile et une prise de risque modérée dans le portefeuille (part d'actions de 33%), l'exercice s'est clôturé sur un rendement très appréciable de 7,7%.

Exercice

Le résultat de la Fondation Pestalozzi a encore pu être amélioré, notamment grâce à la bonne performance des placements. Les parrainages et les dons, d'un montant de 958 000 CHF, ont également été nettement supérieurs à ceux de l'exercice précédent (763 000 CHF), les frais administratifs restant quant à eux relativement stables.

S'établissant à environ 777 000 CHF, le montant versé au titre des bourses était légèrement inférieur à celui de 2013 (801 000 CHF). Au total, ce sont 284 boursiers qui en ont profité, contre 267 l'année dernière. En 2014, 124 jeunes ont étudié dans une université (2013: 111). Une augmentation du nombre de boursiers a été constatée pour les filières suivantes: architecture, mathématiques, sciences naturelles, sciences sociales et économiques. Ces jeunes viennent principalement des cantons du Valais, des Grisons et du Tessin.

BILAN

Au 31 décembre	2014	2013
	CHF	CHF
Actif		
Liquidités	1 591 143	1 321 846
Titres ¹	10 969 884	10 381 834
Impôt anticipé	79 683	90 657
Comptes de régularisation actifs	18 206	126 511
Fonds de roulement	12 658 916	11 920 849
Prêts spéciaux sans intérêts	84 200	100 700
Prêts sans intérêts	195 551	221 500
Actif immobilisé	279 751	322 200
Total de l'actif	12 938 667	12 243 049
Passif		
Dettes fournisseurs	41 314	19 464
Paiements anticipés du cercle des mécène	17 000	12 000
Comptes de régularisation passifs	17 000	15 437
Réserves pour bourses/prêts ²	719 000	716 580
Dettes à court terme	794 314	763 481
Réserves pour bourses/prêts ²	446 200	506 700
Réserves pour charges diverses	15 000	15 000
Dettes à long terme	461 200	521 700
Capital de la Fondation Pestalozzi	100 000	100 000
Capital libre de la Fondation ⁴	6 007 305	5 714 468
Réserves pour fluctuation du cours des titres ¹	3 650 000	3 250 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	130 000	130 000
Fonds C.R. Bruppacher ³	692 845	691 125
Fonds Cornelia Bezzola ³	1 103 003	1 072 274
Capital de l'organisation	11 683 153	10 957 868
Total du passif	12 938 667	12 243 049

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.
 Renvois: cf. remarques dans l'annexe, à la page 32.

COMPTE D'EXPLOITATION

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2014	2013
	CHF	CHF
Parrainages et dons	874 807	677 075
Héritages et legs	4 383	22 049
Contrib. de cantons et de communes	66 900	58 310
Contrib. aux frais de gestion / recettes diverses	12 556	6 000
Recettes	958 646	763 434
Bourses	-777 429	-800 960
Frais de gestion ⁵	-371 454	-365 478
– dont frais de personnel	248 916	232 702
– dont collecte de fonds ⁶	40 944	39 747
– dont promotion précoce ⁶	603	12 884
Frais administratifs	-371 454	-365 478
Résultat de l'exercice avant résultat financier, provisions et réserve	-190 236	-403 004
Prod. financiers et rendements des titres	76 457	200 229
Frais bancaires et gestion des titres	-43 183	-54 304
Bénéfices sur titres	824 167	443 857
Résultat financier	857 441	589 783
Résultat de l'exercice avant affectation au capital de l'organisation	667 205	186 778
Variation des réserves à court terme	-2 420	
Variation des réserves à long terme	60 500	
Constitution/dissolution de réserves²	58 080	1 641 720
Constitution de réserves pour fluctuation du cours des titres¹	-400 000	0
Constitution du capital libre de la Fondation	-325 285	-1 787 600
Résultat de l'exercice	0	40 898

Bourses 2014:

777 429 CHF

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2014	2013
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant provisions et réserves	667 205	186 778
Constitution/dissolution de réserves pour charges diverses	0	-20 000
Variations du fonds de roulement	-468 771	-1 099 550
Variation des dettes à court terme	28 414	7 867
Flux de trésorerie lié à l'exploitation et au placement de la fortune	226 848	-924 905
Variation du solde de prêt	42 449	111 250
Flux de trésorerie au titre des investissements	42 449	111 250
Variation du capital étranger à long terme	0	0
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	0	0
Total des flux de trésorerie	269 297	-813 655
Liquidités - solde initial	1 321 846	2 135 501
Liquidités - solde final	1 591 143	1 321 846
Variation du solde de liquidités	269 297	-813 655

Tous les chiffres indiqués étant arrondis, il peut y avoir des différences minimales entre les montants totaux.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2014						
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Ressources provenant des fonds propres						
	Solde initial	Constitution de réserves de fluctuation de titres	Résultat avant imputations fonds	Résultat avant imputations fonds	Financement de bourses par des fonds	Solde final
Capital versé	100 000	0	0	0	0	100 000
Capital libre de la fondation	5 714 468	0	325 285	-106 448	74 000	6 007 305
Réserves pour fluctuation du cours des titre	3 250 000	400 000	0	0	0	3 650 000
Fonds spécial pour la promotion précoce	130 000	0	0	0	0	130 000
Fonds C.R. Bruppache	691 125	0	0	41 720	-40 000	692 845
Fonds Cornelia Bezzola	1 072 274	0	0	64 728	-34 000	1 103 003
Total du capital de l'organisation	10 957 868	400 000	325 285	0	0	11 683 153

Information complémentaire selon la Swiss GAAP RPC 21, chiffre 37				
	CHF	CHF	CHF	CHF
Variation des réserves (capitaux externes)				
	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Réserves pour bourses à renouveler 2015	694 580	0	-25 580	669 000
Réserves pour prêts sans intérêts à renouveler 2015	22 000	28 000	0	50 000
Réserves à court terme	716 580	28 000	-25 580	719 000
Réserves pour bourses à renouveler 2016	385 500	0	-51 000	334 500
Réserves pour prêts spéciaux à renouveler 2016	100 700	0	-16 500	84 200
Réserves pour prêts à renouveler 2016	20 500	7 000	0	27 500
Réserves pour charges diverses	15 000	0	0	15 000
Provisions à long terme	521 700	7 000	-67 500	461 200
Total réserves	1 238 280	35 000	-93 080	1 180 200

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2014

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément à la Swiss GAAP RPC 21. Elle a été ponctuellement adaptée afin d'en améliorer la pertinence.

Explications

1. Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché. Les gains / pertes réalisés / non réalisés sur les titres ont été affectés au compte de résultat. Les réserves de fluctuation des cours pour les titres ont été augmentées de 400 000 CHF et s'élèvent désormais à 3 650 000 CHF.

Le Conseil de Fondation a adopté un «règlement de placement» et constitué une Commission de placement. Le «règlement de placement», y compris les directives stratégiques concernant les placements financiers, s'applique également au fonds C.R. Bruppacher et au fonds Cornelia Bezzola.

2. Réserves pour formation ultérieure (bourses, prêts)

Les réserves sont définies chaque année sur la base du nombre de bénéficiaires de bourses et de prêts. Les versements de bourses et de prêts à attendre pour l'année prochaine sont comptabilisés dans les dettes à court terme. Les engagements postérieurs à l'année prochaine sont inscrits dans les dettes à long terme.

3. Fonds C.R. Bruppacher et fonds Cornelia Bezzola

Il est possible de disposer librement des fonds C. R. Bruppacher et Cornelia Bezzola dans le cadre du but de la Fondation et sur décision du Comité. Les deux fortunes de fonds participent proportionnellement au résultat financier (après adaptation des réserves de fluctuation des cours). La clé de répartition se calcule sur la base de la fortune du fonds au début de l'année. Les frais administratifs sont entièrement supportés par la Fondation Pestalozzi.

4. Capital libre de la Fondation

Le capital libre de la Fondation comprend une première tranche de 100 000 CHF du futur «fonds P. & D. Albisser», qui est doté de 500 000 CHF et qui figurera séparément au bilan après versement complet de la somme.

5. Frais de gestion

Les membres du Conseil de fondation et du Comité exercent leurs fonctions à titre bénévole et leurs frais ne sont pas remboursés. Il en est de même pour le contrôle des comptes annuels par l'organe de révision. Vous trouverez ci-après les plus importants volumes de prestations fournies gracieusement. Il s'agit d'estimations, car les heures travaillées ne sont généralement pas consignées.

- Membres du Conseil de Fondation: 750 heures
- Cercle des correspondants locaux: 810 heures
- PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall (organe de révision): 40 heures

6. Collecte de fonds et promotion précoce

Les frais de réalisation et d'expédition du rapport annuel ainsi que des circulaires à l'attention des donateurs sont compris dans les frais de gestion relatifs à la collecte de fonds. Ces frais comprennent aussi les coûts relatifs à la promotion précoce.

Evaluation des risques

Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques et estimé que le risque d'une fausse déclaration importante dans les comptes annuels n'existait pas. Aucune mesure stratégique ou opérationnelle supplémentaire n'est donc requise.

Rapport de prestations

Les indications exigées par la Swiss GAAP RPC pour le rapport de performance figurent dans le rapport annuel.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



PricewaterhouseCoopers SA
 Vadianstrasse 25a / Neumarkt 5
 Case postale
 9001 St-Gall
 Tél. +41 58 792 72 00
 Fax +41 58 792 72 10
 www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe, pages 28 à 32) de la Fondation Pestalozzi pour la formation professionnelle de la jeunesse montagnarde suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Conformément aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des

procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation. En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

Claudia Andri Krenslar
 Experte-réviseur
 Réviseur responsable

Angela Ledermann

St-Gall, le 20 mai 2015

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus et continuent à nous soutenir, en œuvrant dans l'esprit de notre Fondation, à savoir:

- tous les donateurs qui, par leurs contributions, nous fournissent non seulement les moyens matériels mais aussi le soutien idéologique nécessaires à la poursuite de nos activités;
- nos correspondants locaux implantés dans les régions, qui nous aident à déterminer où et dans quelle mesure notre aide est requise;
- les membres du jury du «prix de la Fondation Pestalozzi pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses»;
- les services cantonaux chargés des bourses, pour leur collaboration précieuse;
- les organismes de prévoyance, les services sociaux, les fondations et autres institutions qui nous apportent leur aide et leur soutien;
- les représentants des autorités qui s'engagent à assurer aux jeunes issus des régions de montagne l'égalité des chances en matière de formation;
- notre Secrétariat, pour sa diligence et son efficacité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance particulière aux organisations qui nous apportent une aide sur les plans organisationnel et opérationnel.

CREDIT SUISSE 

neidhart+schön
media**solutions**+


pwc

 **Swiss Re**
Foundation

ORGANISATION DE LA FONDATION

Situation en juin 2015

CONSEIL DE FONDATION

Président

		élu(e) depuis
* Daniel Zeller, commerçant	8808 Pfäffikon	2015

Vice-présidente

* Trix Heberlein, lic. en droit, ancienne conseillère aux Etats	8126 Zumikon	1992
---	--------------	------

Membres

Martin Albers, ing. en mécanique dipl. EPF	8032 Zurich	2014
Hans C. Bodmer, banquier	8803 Rüschlikon	1997
Lorenzo Brioschi, lic. en droit	6976 Castagnola	2014
Dominique Brustlein-Bobst, politologue et consultante en communication institutionnelle	1066 Epalinges	2012
Jacqueline Burckhardt, docteur en phil. I	8001 Zurich	2003
Christine Davatz, avocate et notaire, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers	3001 Berne	2004
Adrian Eberle, docteur en économie HSG, ing. en mécanique dipl. EPF	8700 Küsnacht	2014
Daniel Fust, membre de la Direction de la Banque Cantonale des Grisons	7000 Coire	2013
Albert Gnägi, docteur en droit, avocat	8032 Zurich	2005
Philipp Gressly, avocat et notaire	4500 Soleure	2004
Annemarie Homberger-Rahn, MSc, psychothérapeute FSP, psychologue pour enfants et adolescents FSP	8802 Kilchberg	2014
* Gerhard Lohmann, docteur rer. pol. CFO Reinsurance, Managing Director, Swiss Re	8022 Zurich	2013
Carolina Müller-Möhl, politologue et investisseuse	8001 Zurich	2007
Peter Nobel, prof. docteur, avocat	8032 Zurich	1995
Ursula Nold, maître de conférences à la Haute école pédagogique de Berne, Executive MBA HSG	3097 Liebefeld b. B.	2014
Nicolas H. E. Oltramare	8008 Zurich	2011
Franziska Peterhans, secrétaire centrale de l'Association faïtière des enseignantes et enseignants suisses LCH	8057 Zurich	2008
* Marisa Roesle, lic. en droit	8835 Feusisberg	2010
* Barbara Schürmann, ancienne gérante de la Fondation Pestalozzi, membre du Conseil de la Fondation Egger-Looser	8802 Kilchberg	2011
Anton Schwingruber, docteur en droit, avocat, ancien Conseiller d'Etat	6106 Werthenstein	2013
Gian Andri Töndury, avocat, LL.M.	8001 Zurich	2014
Kaspar E. A. Wenger, CEO Holcim (Suisse) SA	8050 Zurich	2001

* membres du Comité du Conseil de Fondation.

SECRÉTARIAT

Erika Andrea, gérante

Fabienne Fournichot, assistante

CORRESPONDANTS LOCAUX PAR RÉGION

Adresses pages 36/37

CORRESPONDANTS LOCAUX

Situation en juin 2015

AR Martin Frischknecht
Regierungsgebäude
9102 Herisau
071 353 67 34

AI Sandra Broger
Sport- und
Stipendienstelle
Hauptgasse 51
9050 Appenzell
071 788 93 71

BE Jakob Farner
Postfach 1159
3401 Burgdorf
034 422 22 64

Oberland bernois

Bernhard Häsler
Regionales
Schulinspektorat
Oberland
Allmendstrasse 18
3602 Thun
033 227 67 31

Jura bernois

Silvie Waliczek
Service social
Centre Orval
Route de Chandon 9
2732 Reconvilier
032 482 73 79

FR **Gruyère**
Pierre Delacombaz
Route des Vanils 52
1669 Neirivue
026 928 12 15

Singine

Anton Pürro
Birchacherstrasse 36
3184 Wünnewil
026 496 25 07

GL Paul Aebli
Rufistrasse 18
8762 Schwanden
055 644 27 89

GR **Val Bregaglia**
Martino Ganzoni
Plev 150
7606 Promontogno
081 822 18 80

Domleschg
Beatrice Sherlock-Stähli
Quadrella 66B
7417 Paspels
081 284 06 93

Engadine

Curdin Linsel
Cul 40
7530 Zernez
081 851 47 10

Val Mesoco/Calanca

Daniele Raveglia
Centro Regionale dei Servizi
6535 Roveredo
091 820 36 90

Val Müstair

Claudio Gustin
7536 Sta. Maria Val Müstair
081 858 53 05

Oberhalbstein/Albula

Daniele Raveglia
Berufs- und
Laufbahnberatung Thusis
Feldstrasse 2
7430 Thusis
081 257 53 02

Prättigau

Lorenz Foffa
Bluomenacherweg 37K
7220 Schiers
081 328 19 45

Val Poschiavo

Francesco Vassella
Burchin da Sotsassa
7742 Poschiavo
081 844 14 44

Rheinwald

Johann Menn
In den Steinen 14
7435 Splügen
081 664 15 44

Schams

Anita Hugentobler-Candrian
Zarnos 3
7432 Zillis
081 630 73 70

Schanfigg

Vacant

Surselva

Linus Maissen
Via Cuoz-Sut 5
7180 Disentis/Mustér
081 947 50 30

JU Régine Guélat
Section des bourses d'études
Rue du 24-Septembre 2
2800 Delémont
032 420 54 48

LU **Entlebuch**

Tony Weibel
Feldmatte 3
6170 Schüpfheim
041 482 02 80

NE Jérôme Erard
Office social de l'apiah
Avenue Léopold-Robert 19
2300 La Chaux-de-Fonds
032 344 46 26

NW Astrid Hischier Berther
Allmendstrasse 12
6383 Dallenwil
041 628 26 30

OW Gerhard Britschgi
Berufs- und
Weiterbildungsberatung
Postfach 1657
6061 Sarnen
041 666 63 43

SG **Toggenbourg**

Leo Liesch
Soziale Fachstellen
Toggenburg
9630 Wattwil
071 987 54 43

Werdenberg

Evelyne Meister
Soziale Dienste Werdenberg
Fichtenweg 10
9470 Buchs
058 228 65 65

SZ **Muotathal**

Xaver Rickenbacher
Schulhaus Stumpenmatt
6436 Muotathal
G 041 830 14 24
P 041 830 20 66

- Rigi**
Karl Betschart
Ballyweg 3a
6440 Brunnen
041 820 39 60
- Ybrig**
Annerös Hubli-Erni
Guggernstrasse 21
8843 Oberiberg
055 414 34 16
- TG** Josef Wolf
Haushaldenstrasse 2a
8374 Dussnang
071 977 11 15
- TI** Cinzia Sargenti
Ufficio delle borse di studio
e dei sussidi
Residenza Governativa
6501 Bellinzona
091 814 34 37
- UR** **Mitte Ursern**
Rebeka Baumann
Bildungs- und Kulturdirektion
Klausenstrasse 4
6460 Altdorf
041 875 20 56
- Nord**
Kari Müller
Betschartmatte 37
6460 Altdorf
041 870 89 09
- VD** **Jura vaudois**
Vacant
- VS** **Conthey, Ardon,
Vétroz et Chamoson**
Chantal Travelletti
Centre Médico-social
Les Coteaux du Soleil
Ruelle du Collège 1
Case postale 48
1963 Vétroz
027 345 37 03
- Coteau**
Maud Theler
Centre Médico-social du
Coteau
Route de Savièse 3A
Case postale
1971 Grimisuat
027 399 28 10
- Entremont**
Cécile Veuthey
Centre Médico-social
Subrégional de l'Entremont
Rue de l'Eglise 6
1933 Sembrancher
027 785 25 54
- Conches**
Larissa Buchmann
Englisch-Gruss-Strasse 36
3902 Brig-Glis
079 416 99 00
- Conches**
Anton Clausen
Schulhausstrasse 18
3984 Fiesch
027 971 16 36
- Loèche-Ville**
Herbert Marty
Leukerstrasse 3
3953 Leuk-Stadt
027 473 15 07
- Lötschental**
Ruth Rieder-Jaggi
Kirchweg 7
3918 Wiler
079 750 45 23
- Martigny**
Gaëtan Vaquin
Centre Médico-social
Rue d'Octodure 10B
1920 Martigny
027 721 26 80
- Monthey**
France Udressy
Centre Médico-social
Avenue de France 6
Case postale
1870 Monthey
024 475 78 23
- Nendaz**
Roxane Devènes-Fournier
Centre Médico-social
Route de Nendaz 365
1996 Basse-Nendaz
027 289 57 14
- Rarogne oriental**
Werner Imhof
Unterdorf 1
3993 Grengiols
027 927 22 51
- Saxon**
Christine Clavien
Centre Médico-social
Rue de Léman 25
1907 Saxon
027 743 63 78
- Sierre**
Paul-Michel Bagnoud
Centre Médico-social
Hôtel de Ville
Case postale 280
3960 Sierre
027 452 07 33/4
- Sion**
Pierrette Rouvinez
Centre Médico-social
Case postale 1274
1951 Sion
027 324 14 21
- St-Maurice**
Sandra Stepanovic
Service social du district
de St-Maurice
Chemin de la Tuilerie 1
1890 St-Maurice
024 486 21 23
- Autres parties du Haut-Valais**
Larissa Buchmann
Englisch-Gruss-Strasse 36
3902 Brig-Glis
079 416 99 00
- Val d'Anniviers**
Chantal Epiney
Chalet Perce-Neige
3961 Grimentz
027 475 25 88
- Val d'Hérens**
Gladys Theytaz
Centre Médico-social
Rue Principale 4
1982 Euseigne
027 281 12 91

IMPRESSUM

Crédit photos

Photos: Richard Haydon

Page 4: Alessandro Ligato, Grono

Page 6: economiesuisse

Page 14: Archives sociales suisses, Sozarch-F_5014-Da-002

Réalisation

Future Connection AG, Zurich

Traduction et lectorat

Credit Suisse Language Services

Impression

Neidhart + Schön Group, Zurich

ClimatePartner^o
klimaneutral

Druck | ID: 53232-1307-1007



Fondation Pestalozzi

pour favoriser la formation professionnelle
de la jeunesse montagnarde suisse

Fraumünsterstrasse 17 | 8022 Zurich
T 044 210 40 80 | F 044 210 40 90
office@pestalozzi-stiftung.ch
www.pestalozzi-stiftung.ch

Poste: Compte 80-5928-4
Banque: Zürcher Kantonalbank, Zurich
IBAN CH24 0070 0110 0044 8410 1